

Réf: Dossier N° 061303

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « MERVEILLE COTE D'IVOIRE SARL »

Siège social Abidjan, Abobo, N'DOTRE, Lot 2685, Ilot 293

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 29/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MERVEILLE COTE D'IVOIRE SARL »

Objet :

- Bâtiment et Travaux Publics (BTP)
- Ebénisterie;
- Béton préfabriqué ;
- Confection et installation de buse;
- Confection et installation de caniveaux;
- Confection et installation de pavés;
- Confection et installation de caillebotis;
- Confection et installation de bordure de trottoir et jardin ;
- Formations en menuiserie;
- Formation en tapisserie;
- Formation en peinture;
- Formation en ébénisterie.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales

de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, N'DOTRE, Lot 2685, Ilot 293

Dirigeant(s) : M HIEN SIE VINCENT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08021 du 16/12/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°39576/GTCA/RC/2021 du 16/12/2021

